



Association québécoise
des infirmières et infirmiers
en santé mentale
(AQIISM)

MISE EN CANDIDATURE DU MEMBRE ÉMÉRITE 2019



Comme chaque année, l'AQIISM tient à souligner le travail d'un infirmier ou d'une infirmière œuvrant dans le domaine de la santé mentale et de la psychiatrie qui se démarque par son engagement auprès de ses pairs ou auprès des clients desservis.

Nous désirons vous annoncer que nous procéderons à la nomination d'un membre émérite qui sera invité à recevoir cet honneur dans le cadre du colloque annuel.

Si vous croyez satisfaire aux critères sous-mentionnés ou connaissez une infirmière qui le serait, nous vous encourageons fortement à poser votre candidature ou celle d'une personne dont vous reconnaissez son travail infirmier, sa persévérance, son dynamisme, ses capacités de leadership, etc.

PROCÉDURE POUR NOMINATION DU MEMBRE ÉMÉRITE

➤ OBJECTIFS

La mise à l'honneur d'un membre émérite veut souligner l'apport remarquable d'un membre de l'AQIISM qui travaille pour l'amélioration et l'avancement des soins infirmiers psychiatriques dans tous les milieux (en clinique, en enseignement et en recherche).

➤ TITRE ET ADMISSIBILITÉ

Pour être élue Membre émérite de l'AQIISM, l'infirmière doit être membre de l'AQIISM, être mise en nomination à la suite du processus décrit ci-après et répondre aux critères d'évaluation mentionnés ci-dessous.

➤ PROCÉDURE DE MISE EN NOMINATION

Tout membre de l'AQIISM peut soumettre lui-même sa candidature ou tout membre de l'AQIISM peut soumettre la candidature d'un membre de son choix. Cependant, cette candidature doit être appuyée par au moins trois (3) lettres d'appui formel qui répondent aux exigences de l'AQIISM et qui sont adressées à son secrétariat.

La candidature est transmise avec un curriculum vitae à jour, incluant toutes les informations pertinentes reliées aux critères énumérés ci-dessous.

Les mises en nomination sont gardées confidentielles : les noms des candidats ne seront pas rendus publics, sauf celui de la personne membre émérite.

➤ JURY DE SÉLECTION

Le jury sera composé de trois membres de l'AQIISM : deux membres du Conseil d'administration, un membre du comité organisateur du Colloque 2019 et un ancien membre émérite.

➤ CRITÈRES D'ÉVALUATION

Dans le cadre des objectifs poursuivis par l'AQIISM, la majorité des critères suivants seront considérés :

- Implication dans son milieu de travail pour diffuser les nouveaux savoirs en soins infirmiers psychiatriques et en santé mentale.
- Humanisation des soins dans le domaine où elle œuvre, défenses des droits des clients.
- Initiative et créativité.
- Leadership pour assurer efficacement son rôle dans son milieu de travail.
- Rayonnement qui rehausse le rôle spécifique de l'infirmière en psychiatrie et en santé mentale, dans son centre ou dans sa région.
- Souci de maintenir à jour ses connaissances professionnelles.
- Intérêt à participer à des échanges avec des organismes professionnels et scientifiques.
- Qualité de ses interventions auprès de la clientèle dont elle est responsable.
- Créations de documents pour son milieu de soins, élaboration de documents d'informations aux clients ou de formation pour ses pairs, publications dans les revues du centre ou autres et écrits, participation à des colloques, des séminaires de lecture ou autre.

➤ MISE À L'HONNEUR DU MEMBRE ÉMÉRITE 2019

Suite à l'évaluation du dossier de mise en candidature, les membres du jury recommanderont au CA de l'AQIISM, le nom d'un membre.

La présentation de l'élue aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle de l'AQIISM qui se tiendra le jeudi 30 mai 2019, au Château Mont-Sainte-Anne de Québec.

Le dossier dûment complété doit parvenir à l'attention du Comité de sélection du Membre émérite de l'AQIISM, par courriel à info@aqiism.org et sara@aqiism.org au plus tard le **22 mars 2019**.

Pour plus de renseignements :

Téléphone : 1-866-272-2856

Fax : 1-888-276-1633

Courriel : info@aqiism.org



Association québécoise
des infirmières et infirmiers
en santé mentale
(AQIISM)